

VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS DE THERMOMÉTRIE

Référence : EN 7.1-5-5

Indice: 03

Page 01/01

Date :		Nom	ı du vérificateur :		
	Cellule n°	,			
Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	
niveau 5	niveau 5	niveau 5	niveau 5	niveau 5	
niveau 4	niveau 4	niveau 4	niveau 4	niveau 4	
niveau 3	niveau 3	niveau 3	niveau 3	niveau 3	
niveau 2	niveau 2	niveau 2	niveau 2	niveau 2	
niveau 1	niveau 1	niveau 1	niveau 1	niveau 1	
différence	différence	différence	différence	différence	
décision	décision	décision	décision	décision	
Date :		Nom	du vérificateur :		
	Cellule n•	,			
Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	
niveau 5	niveau 5	niveau 5	niveau 5	niveau 5	
niveau 4	niveau 4	niveau 4	niveau 4	niveau 4	
niveau 3	niveau 3	niveau 3	niveau 3	niveau 3	
niveau 2	niveau 2	niveau 2	niveau 2	niveau 2	
niveau 1	niveau 1	niveau 1	niveau 1	niveau 1	
différence	différence	différence	différence	différence	
décision	décision	décision	décision	décision	
Date :		Nom	du vérificateur :		
	Cellule n•	,			
Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	Sonde n°	
niveau 5	niveau 5	niveau 5	niveau 5	niveau 5	
niveau 4	niveau 4	niveau 4	niveau 4	niveau 4	
niveau 3	niveau 3	niveau 3	niveau 3	niveau 3	
niveau 2	niveau 2	niveau 2	niveau 2	niveau 2	
niveau 1	niveau 1	niveau 1	niveau 1	niveau 1	
différence	différence	différence	différence	différence	
décision	décision	décision	décision	décision	
Pour une sonde d	onnée, la différence de te	empérature entre 2 nive	aux ne doit pas excéder 4		

Si la différence de température entre 2 niveaux excède les tolérances admises, la sonde doit être réparée.

MODE OPÉRATOIRE

Ce document a pour but d'enregistrer la vérification des installations de thermométrie par le magasinier.

Il doit être complété de la façon suivante :

- 1. indiquer la date et le nom du vérificateur.
- 2. préciser le n° de cellule.
- 3. pour chaque sonde, relever les températures affichées pour chaque niveau.
- 4. pour chaque sonde, préciser la différence de température entre chaque niveau.
- 5. si la différence de température entre 2 niveaux excède 4°C, rédiger une demande de travaux pour la révision des sondes de température et contacter le service qualité.